



Consciente des enjeux liés aux missions de l'**Aéroport International Blaise Diagne**, la Société **LIMAK AIBD SUMMA (LAS)** est engagée à gérer les risques liés à ses activités, à assurer un service conforme aux attentes de ses clients et à respecter les principes du développement durable. Cet engagement exige une structure flexible, intelligente et nécessite l'implication de tous. Ainsi, LAS a mis en place un **Système de Management** tenant compte de la qualité, de la santé et sécurité au travail, de la sécurité aéroportuaire, de la sûreté et de l'environnement, conformément aux normes internationales et à la réglementation nationale applicables.

Cette organisation a pour finalité de planifier, suivre, évaluer et optimiser les activités de LAS afin que nous puissions :

- **Garantir les niveaux de sécurité et sûreté requis ;**
- **Améliorer l'expérience passagers ;**
- **Maîtriser nos impacts sur l'environnement ;**
- **Renforcer la capacité et la performance de nos infrastructures et équipements ;**
- **Participer au rayonnement du Sénégal à travers le monde ;**
- **Gérer et valoriser le capital humain ;**
- **Développer la culture d'entreprise ;**
- **Augmenter le trafic commercial ;**
- **Développer et diversifier les services non-aéronautiques ;**
- **Nous développer de manière durable et responsable.**

Ainsi, pour la mise en œuvre de cette Politique, nous nous engageons à :

- Ecouter l'ensemble des parties intéressées et être réactifs à leurs sollicitations ;
- Ancrer dans toutes nos activités une culture sécurité qui reconnaît l'importance et la valeur d'une gestion efficace de la sécurité de l'aviation civile ;
- Intégrer la gestion QSSE à l'ensemble de nos activités, à tous les niveaux et pour tous les intervenants en communiquant sur nos engagements et en veillant à ce que les systèmes et services fournis répondent aux standards requis ;
- Eliminer ou atténuer le plus possible les risques liés à l'exploitation ;
- Assurer que tout le personnel reçoive les informations et formations adéquates et qu'il soit affecté à des tâches à la mesure de ses aptitudes ;
- Définir clairement les obligations de rendre compte et les responsabilités de tous les membres du personnel dans la réalisation de la performance en matière de sécurité ;
- Cautionner une culture non punitive pour ce qui est du compte-rendu volontaire en matière de sécurité à l'exception des actes de négligence ou violation des règlements ;
- Faire certifier nos activités conformément aux règlements aéronautiques du Sénégal, aux normes ISO appropriées et aux standards ACA (Airport Carbon Accreditation) ;
- Améliorer continuellement notre système QSSE à travers l'apprentissage, le benchmarking et l'innovation ;
- Garantir la disponibilité des ressources nécessaires pour mettre en œuvre notre plan stratégique et la politique QSSE.

L'animation de notre Système de Management se fait par le biais des sensibilisations auprès de notre personnel et de l'ensemble de nos partenaires, des audits internes et externes, du suivi et de l'analyse constante de nos indicateurs de performance.

Cette politique est revue périodiquement, actualisée et largement diffusée. Il est de la responsabilité de chaque manager de porter cette politique à l'attention de son personnel et de veiller à la réalisation des performances visées.

En tant que dirigeant responsable, je m'engage, pour ma part, à prendre toutes les dispositions et mesures appropriées pour l'application et le respect de cette politique.